

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Annales fribourgeoises  |
| <b>Herausgeber:</b> | Société d'histoire du canton de Fribourg  |
| <b>Band:</b>        | 30 (1942)   |
| <b>Heft:</b>        | 5-6   |
| <b>Artikel:</b>     | Contribution à l'armorial du canton de Fribourg [suite]                                 |
| <b>Autor:</b>       | Vevey-l'Hardy, Hubert de  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-818180">https://doi.org/10.5169/seals-818180</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTRIBUTION A L'ARMORIAL DU CANTON DE FRIBOURG

## *III<sup>me</sup> SÉRIE*

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY

(Suite.)

---

REYNOLD, DE. — Famille patricienne, originaire de Cottens, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1531.

Barthélemy Reynold portait dans son sceau (A.E.F.: Actes de Corbières non répertoriés), 1558, et selon une sculpture du porche de la cathédrale de St-Nicolas, 1591: *coupé; au 1<sup>er</sup> une croix haute mouvant du trait; au 2<sup>e</sup> palé de quatre pièces* (fig. 137).

Le Katharinenbuch (A.E.F.), 1577, donne pour le même personnage: *coupé, d'azur à la croix paltée et alezée d'argent, et palé d'argent et de sable*. Le plan de Fribourg, de Grégoire Sickinger, 1582 (Musée cantonal) donne le même écu pour le même personnage, mais avec *la croix non paltée*.

Une sculpture se trouvant au Clos-Muré, à Gruyères, aux armoiries de François Castella et de son épouse Marie Reynold, 1590, indique: *trois pals, au chef chargé d'une croisette mouvant du trait*.

Le vitrail de Pierre, seigneur de Grangettes, 1603 (château de Pérrolles) donne: *coupé, d'azur à la croix haute paltée d'argent, mouvant du trait et accostée de deux étoiles à six rais du même, et palé de sable et d'argent*; cimier: *la croix de l'écu posée entre deux demi-vols adossés d'azur à l'étoile à six rais d'argent* (fig. 139).

Des armoiries semblables, sauf que *le palé est d'argent et de sable*, sont données par les vitraux de Rodolphe, 1604 (id.) et de Marie, épouse de G. Appenthal, 1606 (Musée cantonal).

Ces mêmes armoiries (écu et cimier) se trouvent encore, mais sans émaux, sur un cachet de Rodolphe, 1632 (A.E.F.: Fonds Wild), ainsi que sur un autre cachet de 1647 (id.: Fonds Praroman).

Rodolphe utilisa aussi un cachet (id.: Fonds de Diesbach), 1618, donnant: *coupé, au 1<sup>er</sup> une croix haute pattée mouvant du trait et accostée de deux étoiles à six rais ; au 2<sup>e</sup> deux pals* ; cimier: *la croix de l'écu posée entre deux demi-vols*. Même écu (mais *palé de six pièces*) et même cimier sont aussi donnés par le cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Romont) utilisé en 1639 par Jean Reynold, bailli de Romont.

Le cachet de Jörg Reynaud, bailli de Vuippens (id.: Corresp. baillivale de Vuippens), 1640, indique: *coupé ; au 1<sup>er</sup> une croix haute pattée mouvant du trait et accompagnée en chef de deux étoiles à six rais ; au 2<sup>e</sup> trois pals* ; cimier: *deux demi-vols adossés*.

Le Fahnenbuch (A.E.F.) 1647, donne pour Jean Reynold: *coupé ; au 1<sup>er</sup> d'azur à la croix haute pattée, le pied aiguisé, accostée de deux étoiles, le tout d'argent ; au 2<sup>e</sup> palé de sable et d'argent* ; cimier: *la croix de l'écu posée entre six plumes d'autruche, les trois de dextre de sable, d'argent et d'azur, les trois autres d'azur, d'argent et de sable*.

Une clef de voûte, dans le chœur de la cathédrale de St-Nicolas, 1632, aux armoiries de Rodolphe Reynold, indique: *coupé ; au 1<sup>er</sup> d'azur à la croix haute pattée mouvant du trait et accompagnée en pointe de deux étoiles de (or?) ; au 2<sup>e</sup> palé de quatre pièces de sable et d'argent*.

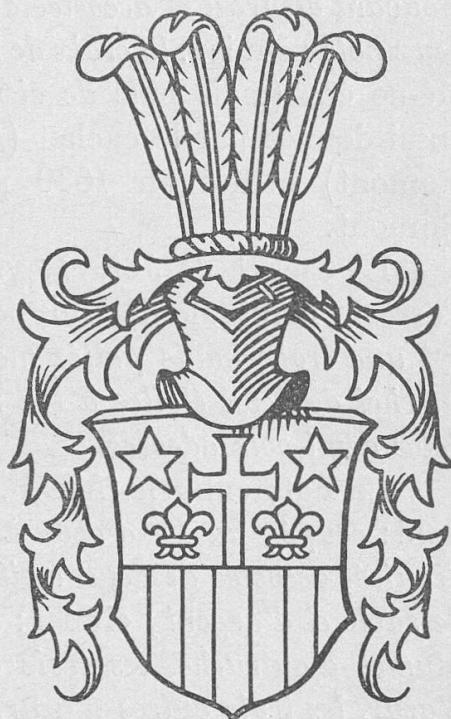
Une peinture du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se trouvant au mur droit de la nef centrale de la cathédrale de St-Nicolas, donne: *palé de sable et d'argent, au chef d'azur soutenu d'une devise du second et chargée d'une croix haute mouvant de la devise et posée entre deux étoiles, le tout d'argent*. Un tableau de la même époque (église des R.P. Cordeliers, Fribourg) donne un écu analogue, mais remplace le chef par un *coupé, intervertit les émaux du palé*, et ajoute le cimier: *une touffe de plumes de héron*. Un cachet, aux initiales

R.R. (A.E.F.: Fonds de Praroman), 1622, donne ce même écu coupé, mais remplace le palé par *trois pals*, de plus, *la croix haute est pallée*; cimier: *la croix de l'écu, posée entre deux demi-vols, chacun chargé d'une étoile*.

Un bahut du XVII<sup>e</sup> siècle, se trouvant au couvent de la Fille-Dieu, donne l'alliance Maillardoz-Reynold:



139. REYNOLD



140. REYNOLD

*coupé en chef une croix haute tréflée, mouvant du trait et posée entre deux étoiles, en pointe deux pals.* Une girouette de 1695 (?), au même couvent, donne un écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de l'ordre de Citeaux; au 2<sup>e</sup> de Maillardoz; au 3<sup>e</sup> de Reynold: *coupé, en chef une croix haute tréflée, mouvant du trait, en pointe trois pals.*

Louis XIV, roi de France, accorda une augmentation d'armoiries aux frères Jean-Antoine, Pierre-François et Daniel Reynold, 1647 (Voir: Arch. Héraldiques Suisses, 1921, p. 25): *coupé, au 1<sup>er</sup> d'azur à la croix haute pallée, d'argent, le pied aiguisé, posée entre deux fleurs de lis d'or et accompagnée en chef de deux étoiles d'argent; au 2<sup>e</sup> de sable*

*à trois pals d'argent ; cimier: quatre plumes d'autruche d'argent* (fig. 140).

Dès lors, tous les membres de la famille de Reynold portèrent les armoiries aux fleurs de lis. Mais les variantes sont si nombreuses que nous renonçons à les mentionner toutes. La principale consiste à remplacer les trois pals d'argent en champ de sable par un *palé d'argent et de sable*, ou *de sable et d'argent* (ex-libris et cachets divers, vitrail de 1657 au château de Prolles, etc.) Parfois le coupé est remplacé par *un chef* (cachets de 1718, 1743, 1786: A.E.F.: Collection de cachets; Fonds de Praroman; Corresp. baillivale de St-Aubin; etc.). D'autres fois, la croix haute *n'est pas paltée* (ex-libris du XVIII<sup>e</sup> siècle), ou remplacée par *une épée, la pointe en bas, mouvant du trait* (ex-libris de Philippe de Reynold, 1730), ou par *une croisette tréflée* (ex-libris du XVIII<sup>e</sup> siècle), ou aussi par une *croisette paltée* (cachet de 1764, A.E.F.: Geistliche Sachen, n° 511-20). Le cachet de François-Philippe de Reynold, 1782, 1784 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Romont; Titres de Romont, n° 283) donne *les fleurs de lis au pied nourri, mouvant du trait du coupé*. Dans certains documents (cachets de 1700 et 1787, A.E.F.: Corresp. baillivales de Corbières et de St-Aubin. Vitraux de 1684 et 1701: Musée de Lausanne et Musée cantonal de Fribourg) *les étoiles font défaut*; le vitrail de Lausanne, aux armoiries de Jean-Jacques Buman et de Marie-Carola Reinold, donne en effet: *palé de sable et d'argent, au chef d'azur chargé d'une croisette tréflée d'argent posée entre deux fleurs de lis d'or*; cimier: *cinq plumes d'autruche, alternées d'argent et d'azur*.

Les variantes du cimier sont aussi nombreuses: le vitrail de Rodolphe Reynold, banneret, 1701 (Musée cantonal), indique: *cinq plumes d'autruche, alternées d'azur et d'argent*; le cachet d'Antoine de Reynold, avoyer d'Estavayer (Arch. Ville d'Estavayer), 1745-1748, donne: *trois plumes d'autruche surmontées d'une aigrette*; deux ex-libris du XVIII<sup>e</sup> siècle donnent: *trois plumes d'autruche*. Un vitrail de 1657 (château de Prolles) indique: *la croix haute*

*pattée posée entre deux demi-vols d'azur chargés d'une fleur de lis d'or surmontée d'une étoile d'argent*; un ex-libris du XVIII<sup>e</sup> siècle donne: *une croisette tréflée posée entre deux demi-vols*. Un cachet d'époque Louis XV (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 80) indique: *deux demi-vols, l'un devant l'autre, le premier aux partitions et meubles de l'écu*. Un autre cachet de la même époque (id. n° 81), aux armoiries de Reynold et de Castella, donne: *un dextrochère armé, posé sur le coude et brandissant une épée*.

Antoine, roi de Saxe, et Frédéric-Auguste, duc en Saxe, concédèrent le titre de baron et des armoiries à Frédéric de Reynold, de la branche de Cressier, selon diplôme de 1833 (Voir *Arch. Héraldiques Suisse* 1924, p. 27): *coupé, au 1<sup>er</sup> d'azur à la croix haute, pattée, le pied aiguisé, d'argent, accompagnée en pointe de deux fleurs de lis d'or et en chef de deux étoiles d'argent; au 2<sup>e</sup> de sable à trois pals d'argent; deux cimiers: à dextre, un dextrochère armé, au naturel, posé sur le coude et brandissant la croix de l'écu; à senestre, quatre plumes d'autruche d'argent; devise: PERSEVERANTIA.*

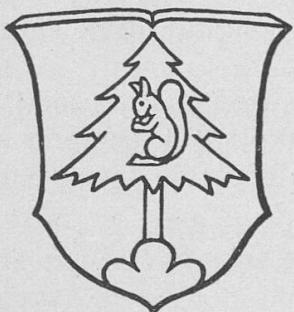
REYNOLD. — Ancienne famille de Romont, qui ne semble pas être de même souche que la précédente; éteinte vers 1800.

Antoine Renaud, châtelain de Romont, utilisa de 1586 1597 un cachet à ses initiales (A.E.F.: Fonds de Diesbach; Corresp. baillivale de Romont) donnant *une marque de famille* (fig. 138).

Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Reynold de Romont utilisèrent des armoiries analogues à celles de la famille patricienne de Fribourg. Un membre de cette famille, châtelain d'Arruffens, se servit en 1705 d'un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Romont) donnant: *coupé, au 1<sup>er</sup> une croisette accompagnée de deux étoiles en chef et de deux fleurs de lis en pointe; au 2<sup>e</sup> quatre pals*. Un autre cachet, employé en 1776 (id.) donne le même écu, et comme cimier: *une croisette*.

Reynold, curial de Romont, utilisa en 1731 et 1737 un cachet (A.E.F. Titres de Romont, n° 261; Fonds de Praroman) donnant: *coupé, au 1<sup>er</sup> une croix haute pâtie, mouvant du trait, accompagnée de deux étoiles en chef et de deux fleurs de lis en pointe; au 2<sup>e</sup> trois pals; cimier: une croix haute, pâtie, posée entre deux demi-vols.* Un autre cachet, employé en 1735 (A.E.F.: Titres de Romont, n° 260), donne *cinq pals*; le même cachet fut encore utilisé en 1799 par le châtelain de Romont, issu de cette famille (A.E.F.: Collection de cachets).

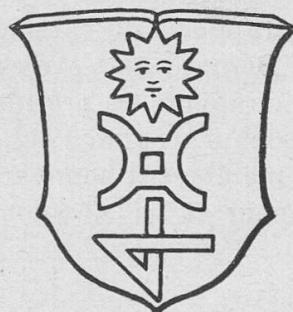
Reynold, châtelain de Romont, employa en 1733 un cachet (A.E.F.: Fonds de Praroman) indiquant: *coupé,*



141. ROBADEY



142. ROGUET



143. ROGUET

*au 1<sup>er</sup> une croix haute mouvant du trait et accompagnée en pointe de deux fleurs de lis; au 2<sup>e</sup> cinq pals.*

Il est à remarquer qu'aucun de ces nombreux cachets ne donnent les émaux. Ces derniers ne sont connus que par deux tables de quartiers, v. 1770. (Propriété de M. Bernard de Vevey, à Fribourg et d'H. de Vevey-L'Hardy) qui donnent, pour Catherine épouse de François-Pierre de Vevey et pour son père Antoine Reynold, châtelain de Romont: *palé d'argent et de sable, au chef d'azur chargé d'une croix haute, pâtie, le pied aiguisé, d'argent, accompagnée de deux étoiles d'or en chef et de deux fleurs de lis du même en pointe.*

(A suivre.)